



PRIX HCB 2011

Grand Prix International Henri Cartier - Bresson

Décerné par la Fondation Henri Cartier-Bresson, le Prix HCB est un prix d'aide à la création dont l'objectif est de permettre à un photographe de réaliser un projet qu'il ne pourrait mener à bien sans cette aide.

Il est destiné à un ou une photographe au tournant de sa carrière, ayant déjà accompli un travail significatif dans une sensibilité proche du documentaire. Le candidat doit être présenté par une institution (galerie, musée, éditeur...).

D'un montant indivisible de 30 000 euros, il est attribué tous les deux ans.

Dans les dix huit mois suivant sa nomination l'œuvre du lauréat sera exposée à la Fondation HCB à Paris et un catalogue sera publié à cette occasion.

Le Grand Prix International Henri Cartier-Bresson est rendu possible grâce au concours du groupe Wendel.

**Téléchargement des dossiers : www.henricartierbresson.org
Dépôt des dossiers à la Fondation HCB entre le 1er mars et le 15 avril 2011
Le lauréat du Prix HCB 2011 sera désigné en juin 2011 par un jury international**

REGLEMENT

Conditions Générales de participation

*Le Grand Prix International Henri Cartier-Bresson s'adresse aux photographes de toutes nationalités ayant déjà accompli un travail photographique conséquent dans une sensibilité proche du documentaire. Il n'y a pas de limite d'âge.

*Le lauréat doit consacrer le montant du prix à la réalisation d'un projet qu'il pourrait difficilement mener à bien dans les conditions habituelles de son activité.

*Les candidats doivent obligatoirement être parrainés par une institution qui présente leur dossier. Les candidatures non parrainées ne seront pas retenues.

*Le choix de ces institutions, quelle que soit leur localisation géographique, est très large : musées, agences de photos, écoles d'Art, universités, galeries, magazines, éditeurs, festivals peuvent parrainer des candidats.

*Toute institution ou candidat peut se procurer le dossier en le téléchargeant sur le site. Pour plus d'informations : contact@henricartierbresson.org.

Les dossiers devront être déposés ou adressés sous pli recommandé à :

Fondation HCB
Prix HCB
2, impasse Lebouis
75014 Paris
FRANCE

Entre le 1^{er} mars et le 15 avril 2011.

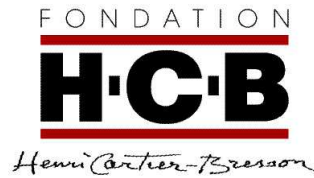
*** Pour les dossiers envoyés par transporteur (FEDEX, UPS, DHL...), les candidats doivent indiquer sur l'envoi « sans valeur commerciale » pour éviter les frais de douane.**

*** Les candidats devront joindre à leurs dossiers une enveloppe de transporteur (Fedex, DHL, UPS, Chronopost, ...) remplie et affranchie pour le retour de leur dossier.** Ou bien, ils viendront récupérer leur dossier à la Fondation HCB courant juillet 2011. Les candidatures dont les modalités de retour du dossier ne seront pas spécifiées, ne seront pas retournées.

*Le candidat et l'institution le parrainant s'engagent à ne prétendre à aucune indemnité si les éléments constituant le dossier sont endommagés ou perdus.

*L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve de toutes les conditions énoncées dans le règlement par le candidat et l'institution qui le parraine.

*Le nom du lauréat sera annoncé sur le site de la Fondation HCB courant juillet 2011.



ORGANISATION

Le comité de présélection

Un comité de présélection examinera la totalité des dossiers. Il est composé de 5 membres, résidant en France, et se réunira à Paris. Lors des délibérations, tout membre du jury pourra avoir accès à l'ensemble des dossiers de candidatures.

Le Jury

Le lauréat sera désigné par un jury international composé de 7 personnalités éminentes de la photographie, des lettres, des arts plastiques ou du cinéma. Chaque membre du jury dispose d'une voix. Le jury, présidé par Robert Delpire, se réunira à Paris dans le courant du mois de juin 2011 et annoncera le nom du lauréat début juillet. La décision du jury est sans appel.

Le Prix

Le montant du Prix HCB est de 30 000 euros (trente mille euros). Il est indivisible.

Le calendrier

*du 1^{er} au 15 avril 2011, remise des dossiers à la Fondation HCB.

*juin 2011, sélection du lauréat par le jury et annonce du lauréat.

*juillet 2011, récupération par les candidats des dossiers non retenus.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être composés des éléments suivants :

- Une courte note (maximum une page dactylographiée) de l'institution exposant les raisons pour lesquelles elle parraine le candidat.
- Une sélection de 15 à 20 photographies du candidat (**tirages papier** non encadrés, format 30 x 40 cm maximum, **pas d'ektas ni de CD**). Les livres ou les documents imprimés sont acceptés et bienvenus.
- Une courte note (maximum deux pages dactylographiées) du candidat expliquant le projet pour lequel il souhaite bénéficier du prix. Le candidat doit s'engager à remettre son projet avant septembre 2012 au plus tard, de façon à ce que l'exposition et le catalogue puissent être préparés à temps. Cette note doit obligatoirement être rédigée **en français ou en anglais** et doit être **signée par le candidat**.
- Une biographie du candidat retraçant les points essentiels de son activité professionnelle, ses expositions, ses publications, et mentionnant les bourses ou prix dont il a déjà pu être bénéficiaire.
- La déclaration de participation, dûment **remplie et signée** par le candidat et l'institution qui le parraine.

L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation par le candidat, s'il est lauréat, que :

- Une exposition de son œuvre aura lieu dans les 18 mois suivant sa nomination; cette exposition pourra éventuellement circuler. Le lauréat s'engage donc à ne pas exposer ou publier tout ou partie de ce travail avant cette exposition sans l'accord formel de la Fondation HCB.
- Un catalogue sera réalisé en accord avec lui.
- Dix photographies pourront être libres de droits pour les organisateurs et le sponsor dans le cadre de l'information et la promotion concernant le Prix HCB (presse, affichage, site internet...). Cinq photographies seront libres de droits pour l'annonce du lauréat et cinq autres pour la promotion de l'exposition. Le candidat doit donc garantir les organisateurs que les photos de son dossier et/ou du travail qui sera accompli, ne portent pas atteinte aux droits des tiers ou qu'ils ont obtenu de ces derniers les autorisations nécessaires.
- Il fera don de cinq tirages signés à la Fondation HCB.
- Le lauréat signera un contrat avec la Fondation, reprenant ses éléments, à la remise du chèque.
- Le lauréat reste pleinement propriétaire de son travail, sous réserve que mention soit faite, lors de futures expositions ou publications, du prix Henri Cartier-Bresson.

DECLARATION DE PARTICIPATION / PRIX HCB 2011

Nom de l'institution.....
Forme juridique.....
Nom du responsable.....
Adresse.....
Téléphone et Fax.....
Adresse email.....

Nous parrainons la candidature de.....
Nom.....
Prénoms.....
Adresse.....
Téléphone et Fax.....
Adresse email.....

Nous vous adressons son dossier comprenant les éléments suivants :
Nombre de tirages :.....Format.....
Livres :..... Parutions.....
Note de parrainage.....
Note du candidat exposant son projet (en français ou en anglais).....
Biographie du candidat.....

Nous avons appris l'existence du prix par (presse, bouche à oreille, institution...) préciser :
.....

Retour du dossier par :

Nous avons pris connaissance du règlement du prix et des conditions de candidature, et en approuvons tous les termes.

Signature et cachet de l'Institution

Signature du candidat

Date d'envoi ou dépôt